



Ma proprietaire passe a l'improviste a mon domicile

Par **sandrine**, le **24/01/2011 à 11:06**

Bonjour, ma propriétaire a-t-elle le droit de passer à l'improviste à mon domicile pour x raisons? dans quels cas peut-on considérer que c'est du harcèlement? merci d'avance

Par **chris_idv**, le **24/01/2011 à 11:27**

Bonjour, Tout dépend de la raison de ces passages à l'improviste. Cas possibles où la visite du bailleur aura du mal à être interprétée comme du harcèlement: vous organisez des fêtes qui se terminent régulièrement le passage des forces de l'ordre pour tapage nocturne vous oubliez de payer le loyer vous n'avez pas fourni l'attestation d'assurance multirisques habitation etc.. Cordialement,

Par **sandrine**, le **24/01/2011 à 11:35**

merci de votre réponse, bonne journée